

**Israël et territoires occupés : « Sous surveillance médicale constante » : Torture, mauvais traitements et professionnels de la santé en Israël et dans les territoires occupés**

<https://www.amnesty.org/en/documents/mde15/037/1996/en/>

**« Veuillez noter que ce document est sous embargo jusqu'au 16 Août 1996 »**

***Amnesty-International : Août 1996 Numéro d'index : MDE 15/037/1996***

**«Sous surveillance médicale constante»**

Torture, mauvais traitements et professionnels de la santé en Israël et dans les territoires occupés\*

Les professionnels de la santé israéliens travaillant avec le **Service Général de Sécurité**, GSS, (la branche sécurité les plus impliqués dans les interrogatoires des détenus palestiniens) font partie d'un système dans lequel les détenus sont torturés, maltraités et humiliés d'une manière qui place la pratique médicale carcérale actuelle en conflit avec l'éthique médicale.

Il s'agit d'un système qui, estime Amnesty International, ne pourrait fonctionner sans l'accord des professionnels de santé chargés de soigner les détenus. Les méthodes d'interrogatoire décrites dans ce rapport, telles que la privation prolongée de sommeil (généralement sous une cagoule) pendant de longues périodes dans des positions douloureuses et contorsionnées, de violentes secousses et des menaces, ne sont pas démenties par les autorités israéliennes. Mais les autorités nient que de tels traitements constituent de la torture. Un tel déni est intenable. En avril 1995, un détenu est décédé d'une hémorragie sous-durale après qu'on lui ait secoué violemment la tête et le torse à 12 reprises sur une période de 12 heures. Pourtant, un comité ministériel israélien a statué en août 1995 que les violentes secousses pendant les interrogatoires pouvaient continuer.

Amnesty International n'a reçu aucune preuve suggérant qu'un médecin ou autre professionnel de la santé israélien participe activement à la torture ou aux mauvais traitements. Mais les médecins et ambulanciers israéliens sont des témoins silencieux, participant à un système qui nie l'intégrité physique et mentale de l'être humain que les professionnels de la santé sont tenus de respecter.